



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

21 mars 2019

Cautionnement pour la transformation et l'extension des sites hospitaliers de Brigue et Sion

Le Conseil d'Etat a transmis au Parlement les demandes de cautionnement pour la modernisation des hôpitaux de Brigue et Sion, soit 247.5 millions de francs pour le site de Sion et 137.5 millions de francs pour celui de Brigue.

Le 10 décembre 2014, le Conseil d'Etat décidait de regrouper toute l'activité hospitalière du Haut-Valais sur le site hospitalier de Brigue et de centraliser les opérations chirurgicales du Centre hospitalier du Valais romand (CHVR) sur le site de Sion. Le Grand Conseil octroyait un cautionnement-cadre de 385 millions de francs pour réaliser les travaux nécessaires à cette réorganisation ainsi qu'à la rénovation des sites de Malévoz, Saint-Amé, Martigny et Sierre.

L'Hôpital du Valais a fait réaliser les études pour préparer la transformation et l'extension des sites de Sion et Brigue. Au terme des travaux, l'hôpital de Brigue sera doté d'un plateau technique moderne avec 6 salles d'opération, disposera de davantage de surfaces réservées aux soins ambulatoires et aura une capacité d'accueil augmentée de 140 actuellement à 320 lits, dont 48 lits pour la psychiatrie. Les lits supplémentaires découlent principalement du transfert des 150 lits du site hospitalier de Viège. Les travaux devraient débuter au printemps 2020 avec la construction du parking souterrain et de l'extension et se poursuivre jusqu'en 2025.

Après transformation, le site de Sion sera quant à lui doté d'une capacité d'accueil de 400 lits (257 actuellement) et de surfaces réservées aux soins ambulatoires. L'augmentation du nombre de lits impliquera une diminution sur les autres sites du CHVR en lien avec les missions actuelles et futures. L'extension abritera 14 salles d'opération, les soins aigus et continus, la radiologie et les urgences, ainsi que la pharmacie centrale. Les travaux d'extension commenceront au printemps 2020 lorsque le chantier du parking couvert sera terminé et dureront jusqu'en 2024. Puis les travaux de transformation d'une partie du bâtiment actuel se poursuivront jusqu'en 2026.

Suite aux études menées par l'Hôpital du Valais, un cautionnement d'objet de 137.5 millions de francs est demandé pour la transformation du site de Brigue et de 247.5 millions de francs pour celle de Sion. De plus, l'Hôpital du Valais a réservé un montant supplémentaire de 100 millions de francs pour les études et les travaux prévus sur les autres sites de l'Hôpital du Valais (Malévoz, Saint-Amé, Martigny et Sierre).

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

